

# Alpes-Maritimes

## Enquête Turdidés

### BILAN 16/17



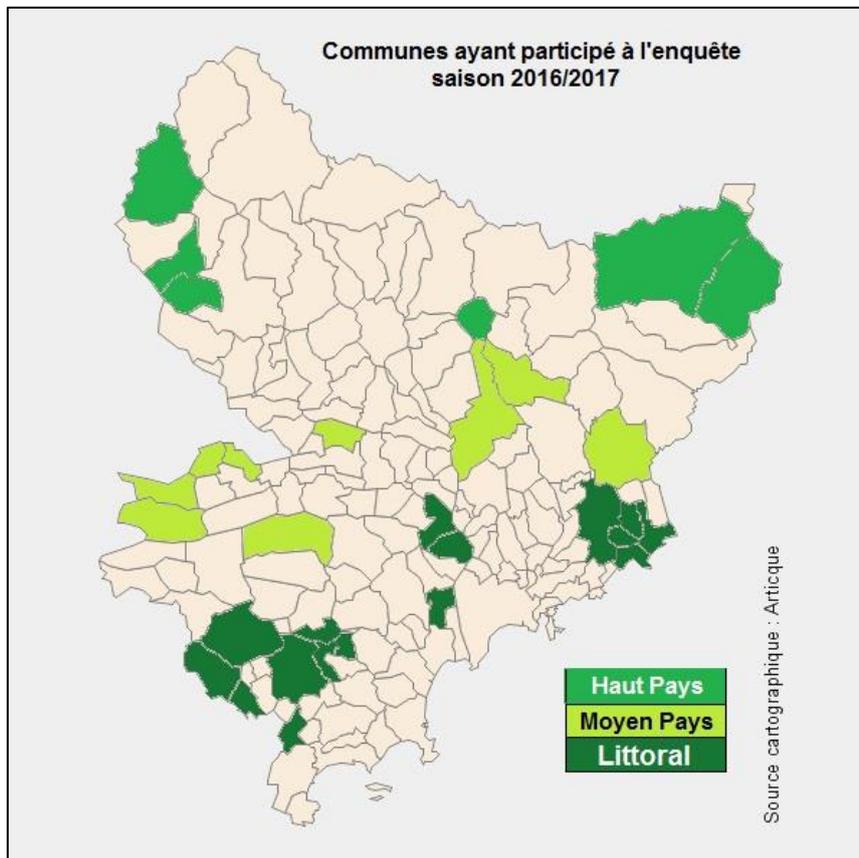
## Saison 2016/2017

### Préambule.

La FDCAM propose pour la quinzième saison un bilan annuel et un suivi de l'évolution des différentes populations de "turdidés chassables" qui passent ou hivernent dans le département des Alpes-Maritimes. La fiche enquête utilisée est remplie par des chasseurs volontaires. Il ne s'agit pas pour nous d'une enquête visant à connaître les prélèvements effectués dans le département (pour ce faire il faudrait que tous les chasseurs soient mis dans l'obligation de remplir une fiche et d'en assurer le retour à la Fédération). Notre but est d'avoir chaque saison :

- ✚ une vision de la répartition spatiotemporelle des 5 espèces de grands turdidés chassables, grâce à l'établissement d'un ICP (Indice Cynégétique de Prélèvement) par espèce, par décade, par mois et annuel. Rappelons que le % d'individus d'une espèce dans les tableaux de chasse est révélateur de son importance à l'instant "T"
- ✚ une notion de la pression de chasse exercée sur l'ensemble des espèces considérées.

Au fil des années la localisation et le nombre de nos correspondants se sont stabilisés donnant à nos suivis une certaine fiabilité. Nous avons cependant conscience qu'il est souhaitable et, c'est ce que nous recherchons, d'avoir à terme une couverture plus homogène des données pour notre département, en particulier pour le Haut et le Moyen Pays.



Nous tenons à remercier les Présidents des 34 Sociétés de chasse qui incitent leurs membres à participer à notre enquête, ils sont les relais et les moteurs de nos travaux, mais c'est aux chasseurs, qui nous font parvenir maintenant très régulièrement leur fiche "relevé des sorties de chasse turdidés", que va toute notre gratitude.

Sans eux la FDCAM ne disposerait pas d'un dossier de référence dont la présentation pourrait s'avérer nécessaire pour défendre nos traditions cynégétiques méridionales. En particulier dans le cas où l'une des espèces de "turdidés chassables" serait classée dans un statut de "conservation défavorable", en raison du risque de "confusion". Nous aurions alors à faire face à des conséquences désastreuses sur la pratique de la chasse de tous les turdidés (nos voisins italiens sont actuellement sous surveillance par l'UE pour l'application de "Key Concepts" concernant musciennes et litornes).

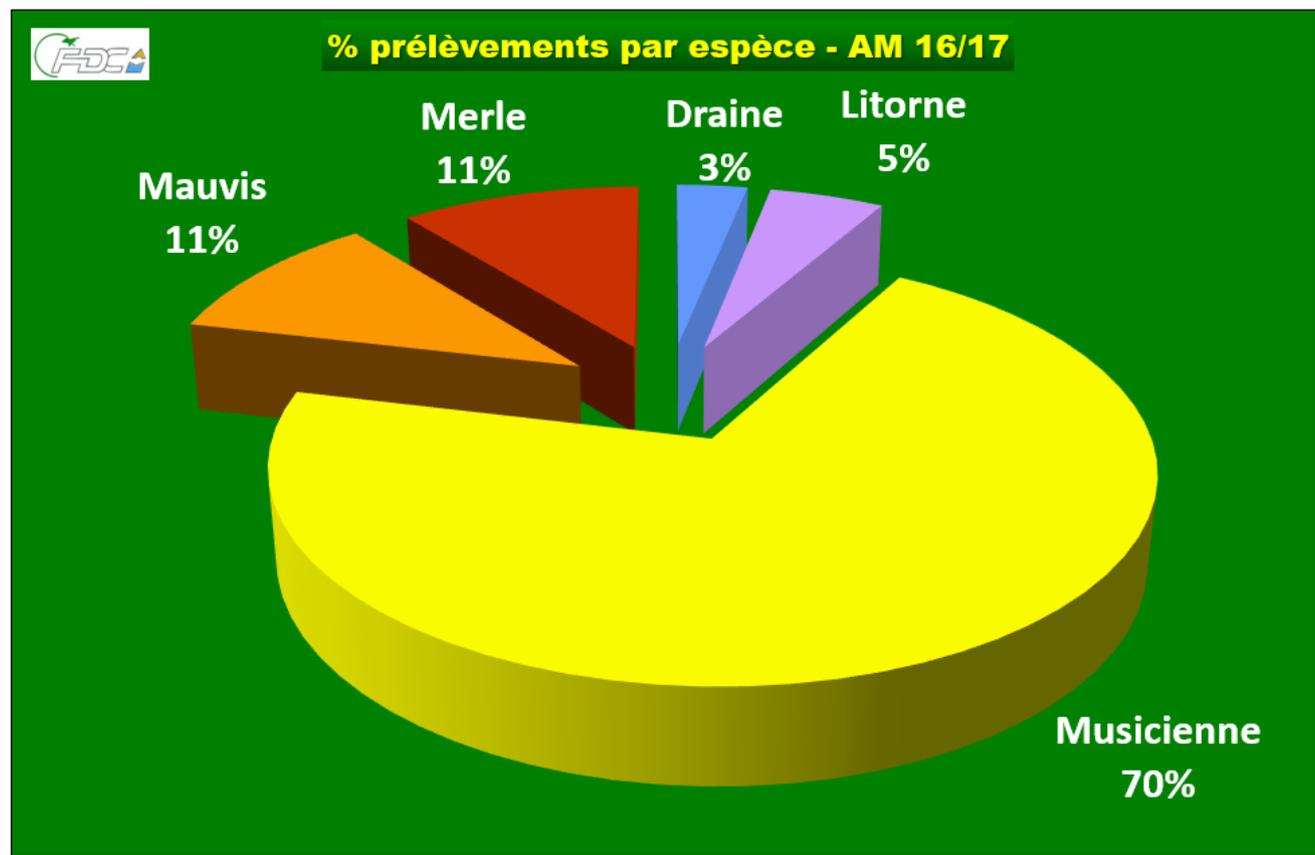
## Tableau des données de base pour l'établissement du bilan de la saison 2016/2017

ALPES MARITIMES - PRELEVEMENTS TURDIDES																				
Nombre de relevés reçus : 87						Nombre de relevés exploitables : 55														
16/17	Nb sorties	Draine			Litorne			Musicienne			Mauvis			Merle			Tous	ICP sorties	% SORTIES	% ICP
		Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	TOTAL			
3 <sup>e</sup> déc.	4	0	0	0,0	0	0	0,0	8	67	2,0	0	0	0,0	4	33	1,0	12	3,0	0,3	0,2
<b>Septembre</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>8</b>	<b>67</b>	<b>2,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>4</b>	<b>33</b>	<b>1,0</b>	<b>12</b>	<b>3,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>
1 <sup>er</sup> déc.	45	4	2	0,1	0	0	0,0	156	88	3,5	2	1	0,0	16	9	0,4	178	4,0	3,7	3,6
2 <sup>e</sup> déc.	99	6	2	0,1	0	0	0,0	297	80	3,0	19	5	0,2	49	13	0,5	371	3,7	8,2	7,4
3 <sup>e</sup> déc.	88	19	6	0,2	1	0	0,0	268	79	3,0	2	1	0,0	48	14	0,5	338	3,8	7,3	6,8
<b>Octobre</b>	<b>232</b>	<b>29</b>	<b>3</b>	<b>0,1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>721</b>	<b>81</b>	<b>3,1</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>0,1</b>	<b>113</b>	<b>13</b>	<b>0,5</b>	<b>887</b>	<b>3,8</b>	<b>19</b>	<b>18</b>
1 <sup>er</sup> déc.	44	3	2	0,1	3	2	0,1	96	68	2,2	6	4	0,1	34	24	0,8	142	3,2	3,6	2,9
2 <sup>e</sup> déc.	46	5	4	0,1	4	3	0,1	113	81	2,5	4	3	0,1	14	10	0,3	140	3,0	3,8	2,8
3 <sup>e</sup> déc.	24	4	5	0,2	0	0	0,0	58	76	2,4	6	8	0,3	8	11	0,3	76	3,2	2,0	1,5
<b>Novembre</b>	<b>114</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>0,1</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>0,1</b>	<b>267</b>	<b>75</b>	<b>2,3</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>0,1</b>	<b>56</b>	<b>16</b>	<b>0,5</b>	<b>358</b>	<b>3,1</b>	<b>9</b>	<b>7</b>
1 <sup>er</sup> déc.	39	6	5	0,2	3	2	0,1	95	79	2,4	3	2	0,1	14	12	0,4	121	3,1	3,2	2,4
2 <sup>e</sup> déc.	56	6	2	0,1	40	16	0,7	172	71	3,1	4	2	0,1	21	9	0,4	243	4,3	4,6	4,9
3 <sup>e</sup> déc.	89	8	2	0,1	82	23	0,9	220	61	2,5	13	4	0,1	38	11	0,4	361	4,1	7,4	7,2
<b>Décembre</b>	<b>184</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>0,1</b>	<b>125</b>	<b>17</b>	<b>0,7</b>	<b>487</b>	<b>67</b>	<b>2,6</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>0,1</b>	<b>73</b>	<b>10</b>	<b>0,4</b>	<b>725</b>	<b>3,9</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
1 <sup>er</sup> déc.	103	16	5	0,2	73	21	0,7	215	61	2,1	15	4	0,1	34	10	0,3	353	3,4	8,5	7,1
2 <sup>e</sup> déc.	105	17	3	0,2	6	1	0,1	380	76	3,6	48	10	0,5	47	9	0,4	498	4,7	8,7	10,0
3 <sup>e</sup> déc.	124	19	4	0,2	9	2	0,1	344	70	2,8	76	15	0,6	44	9	0,4	492	4,0	10,3	9,9
<b>Janvier</b>	<b>332</b>	<b>52</b>	<b>4</b>	<b>0,2</b>	<b>88</b>	<b>7</b>	<b>0,3</b>	<b>939</b>	<b>70</b>	<b>2,8</b>	<b>139</b>	<b>10</b>	<b>0,4</b>	<b>125</b>	<b>9</b>	<b>0,4</b>	<b>1343</b>	<b>4,0</b>	<b>28</b>	<b>27</b>
1 <sup>er</sup> déc.	150	19	3	0,1	0	0	0,0	434	69	2,9	118	19	0,8	54	9	0,4	625	4,2	12,4	12,6
2 <sup>e</sup> déc.	190	25	2	0,1	34	3	0,2	651	63	3,4	212	21	1,1	108	10	0,6	1030	5,4	15,8	20,7
<b>Février</b>	<b>340</b>	<b>44</b>	<b>3</b>	<b>0,1</b>	<b>34</b>	<b>2</b>	<b>0,1</b>	<b>1085</b>	<b>66</b>	<b>3,2</b>	<b>330</b>	<b>20</b>	<b>1,0</b>	<b>162</b>	<b>10</b>	<b>0,5</b>	<b>1655</b>	<b>4,9</b>	<b>28</b>	<b>33</b>
<b>ANNUEL</b>	<b>1206</b>	<b>157</b>	<b>3</b>	<b>0,1</b>	<b>255</b>	<b>5</b>	<b>0,2</b>	<b>3507</b>	<b>70</b>	<b>2,9</b>	<b>528</b>	<b>11</b>	<b>0,4</b>	<b>533</b>	<b>11</b>	<b>0,4</b>	<b>4980</b>	<b>4,1</b>		
<b>%</b>			<b>3</b>		<b>5</b>			<b>70</b>			<b>11</b>			<b>11</b>					<b>100</b>	<b>100,0</b>
<b>Chasseur type</b>																				
Nb de sorties : <b>22</b>																				
Prélèvements : <b>91</b>																				
Moyenne / sortie : <b>4,1</b>																				
Mise à jour du : 21/06/2017																				

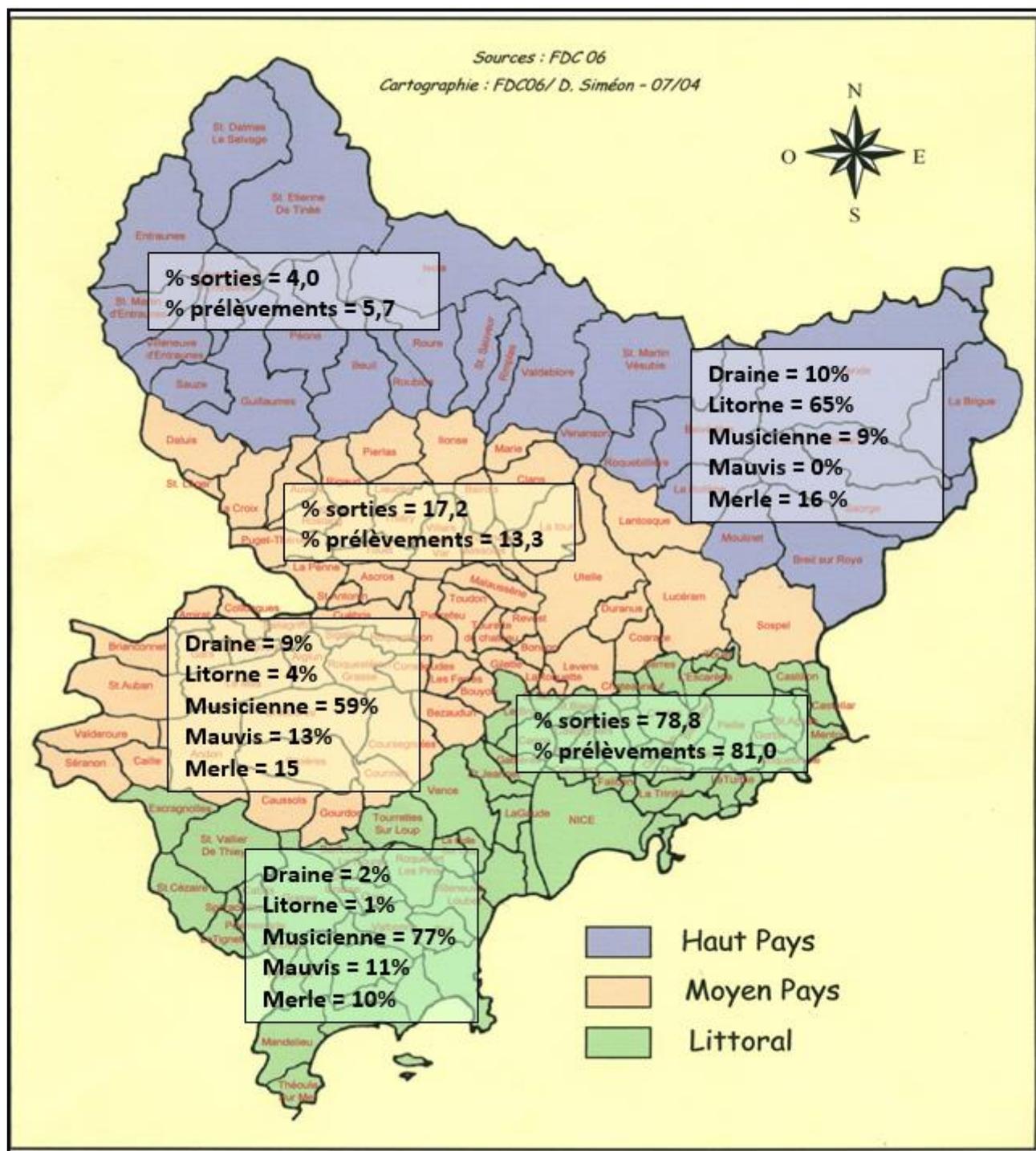
**Rappel** - Un relevé de sorties est considéré comme "exploitable" dès lors qu'il contient une sortie avec un prélèvement.

On retiendra que pour la saison 16/17 nos % sont calculés à partir d'un échantillon de 4980 oiseaux

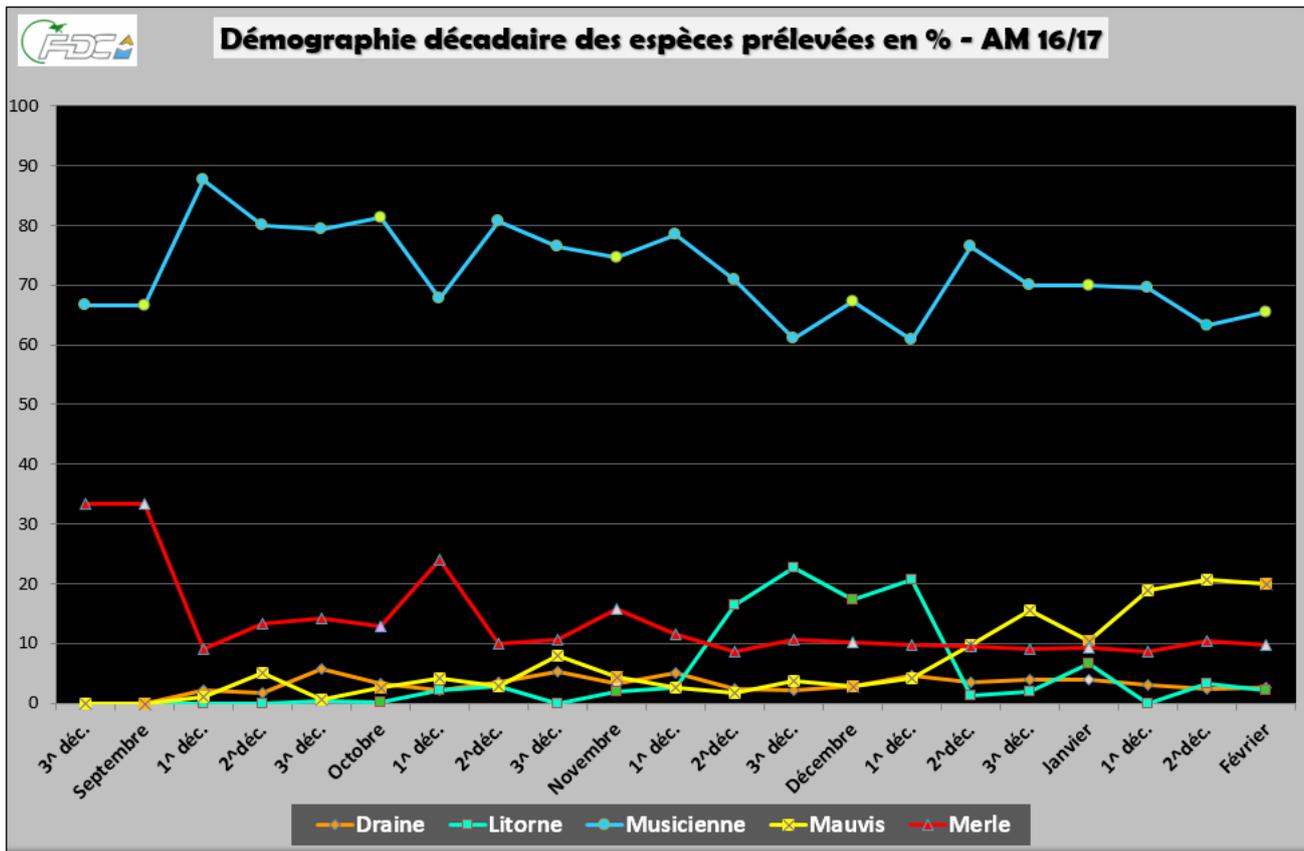
### Les espèces prélevées



## Pression de chasse et prélèvements dans les 3 zones des Alpes-Maritimes en 2016/2017

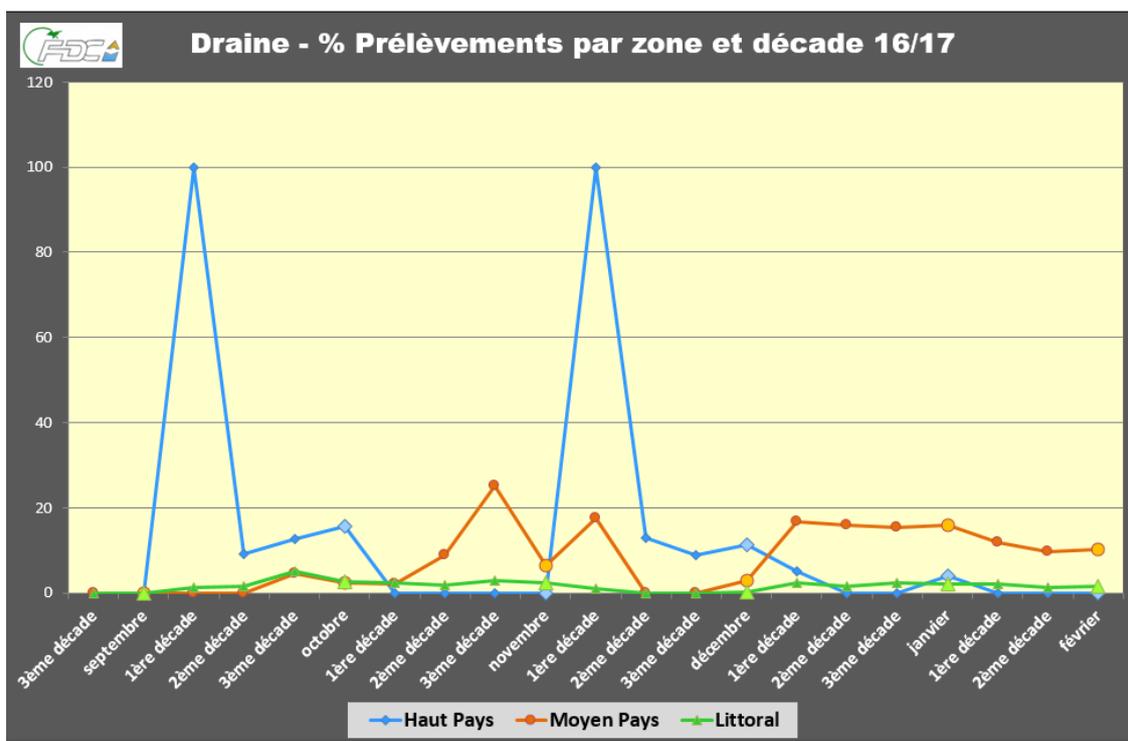


Notre synoptique met en évidence l'importance du "Littoral" qui est le plus concerné par la chasse des turdidés. Pour le Haut Pays, qui est le *moins concerné*, nous avons un déficit de données qui rend l'appréhension de la distribution spatiotemporelle en migration et en hivernage des différentes espèces moins fiable qu'au début de notre enquête. Nous aurions aussi, comme mentionné plus haut, besoin d'augmenter nos données sur le Moyen-Pays, zone charnière particulièrement importante pour l'évaluation de la présence des litornes.

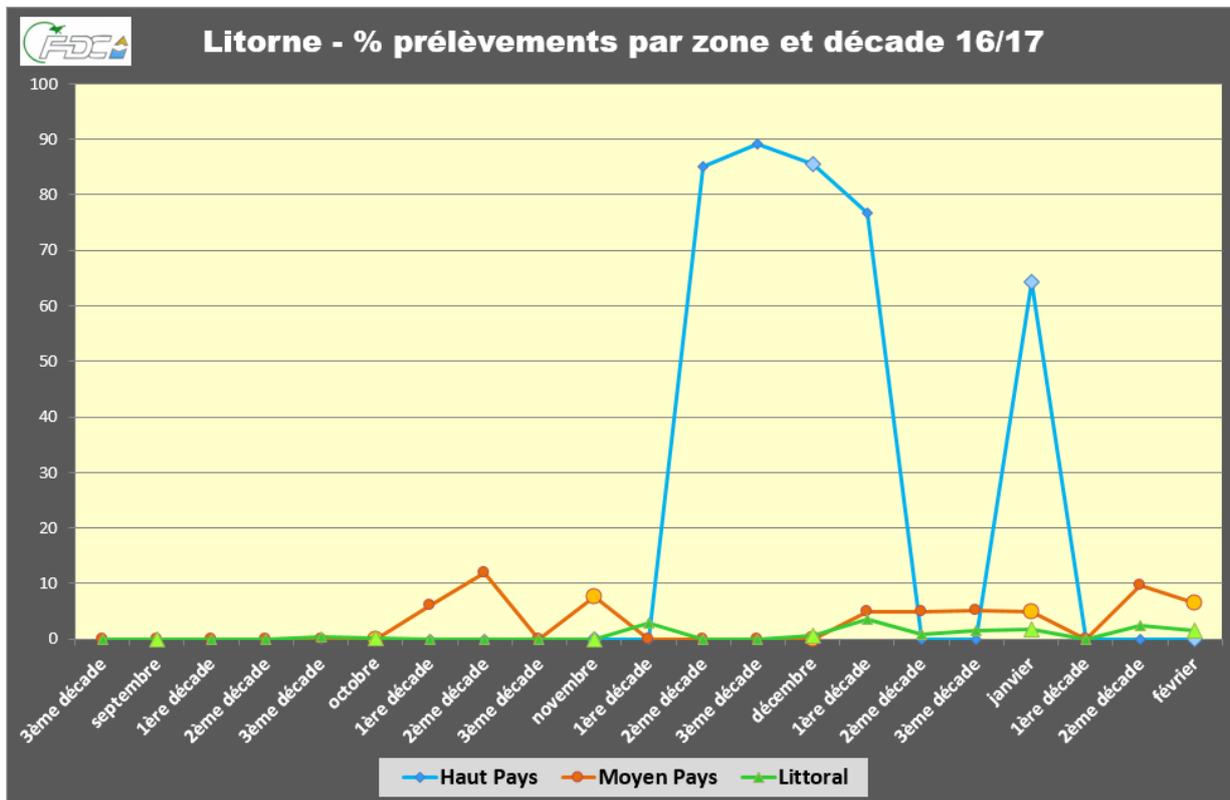


La musicienne culmine en 1<sup>ère</sup> décade d'octobre, sa présence est assez régulière au décours de la saison. La mauvis est très présente en janvier et février, les litornes dominent décembre et 1<sup>ère</sup> décade de janvier. Quant au merle sa présence est remarquablement constante

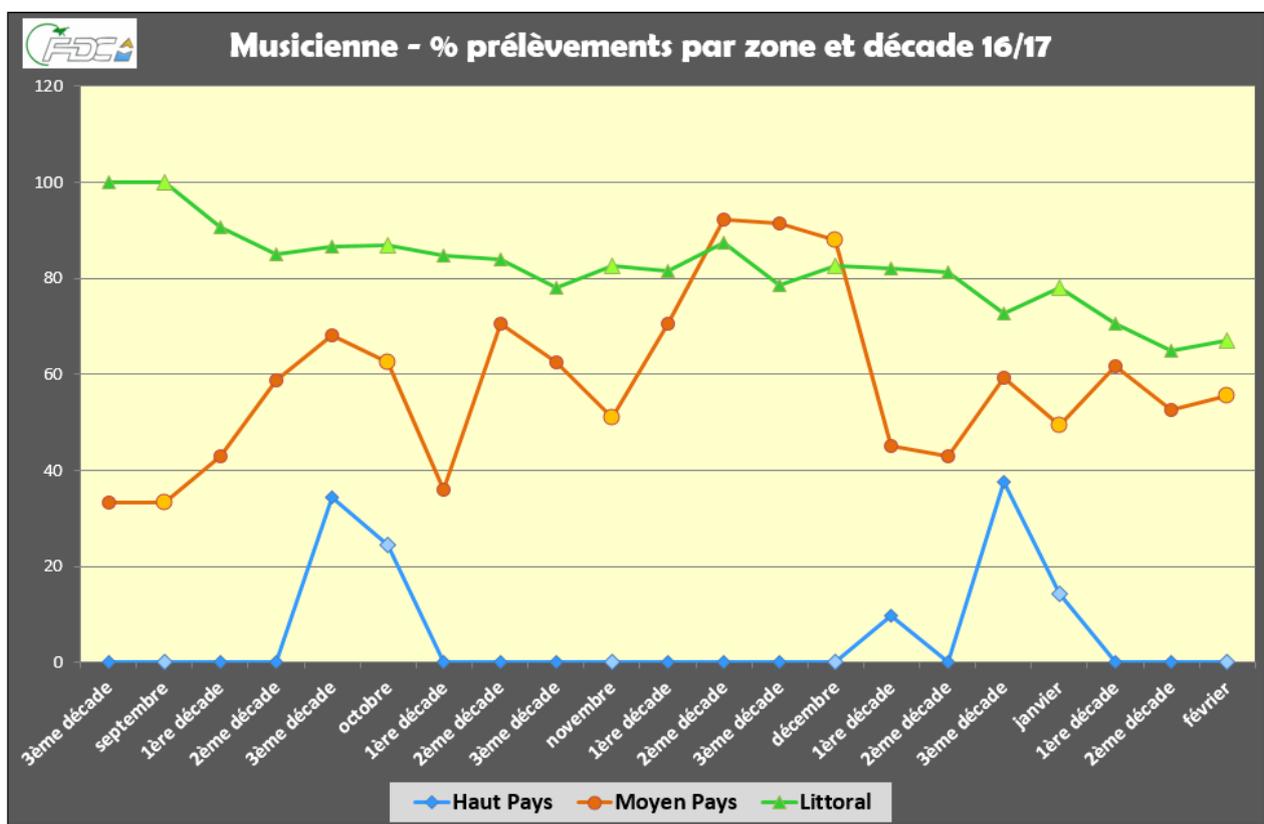
Un suivi décadaire de l'ICP par espèce et par zone peut apporter un éclairage supplémentaire.



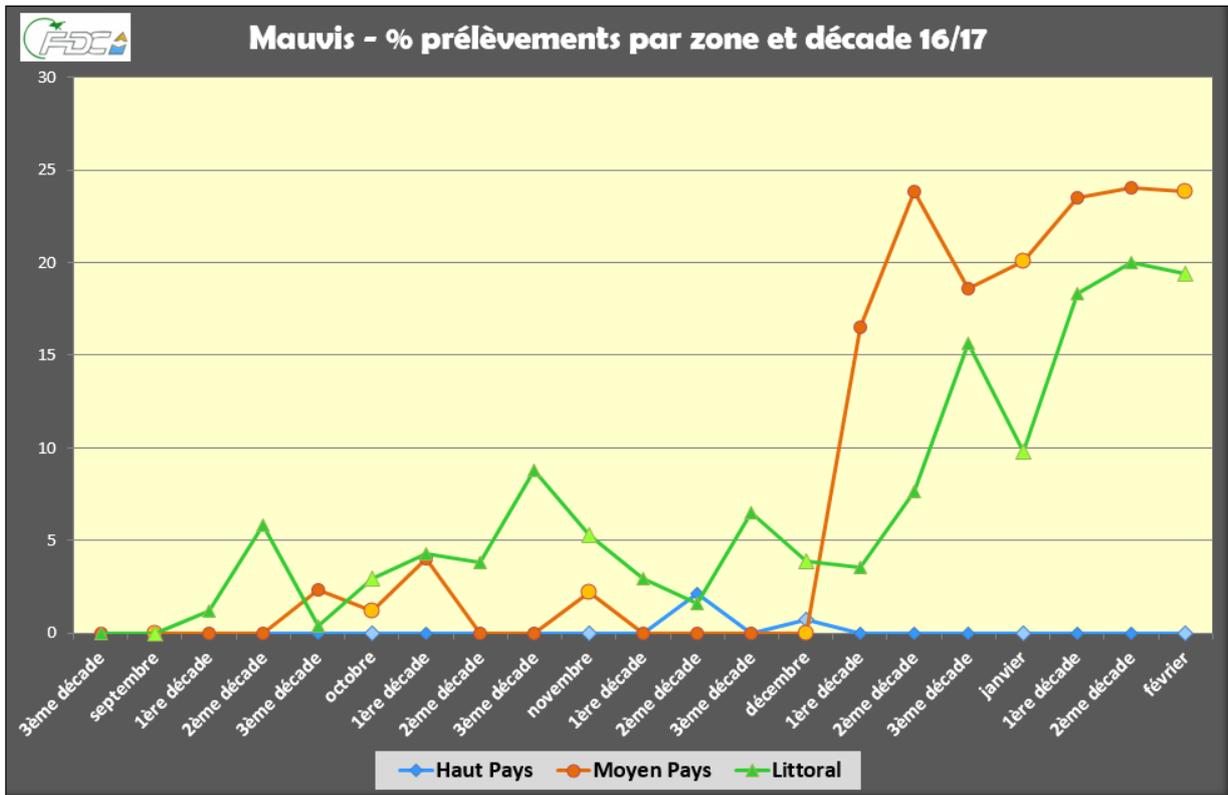
La présence de la draine n'est régulière et significative que dans le Moyen Pays avec un pic 3<sup>ème</sup> décade de novembre. On peut penser que les prélèvements du tout début de saison dans le Haut-Pays portent sur des sédentaires plus que sur des migratrices. On notera une présence soutenue en janvier et février sur le Moyen-Pays.



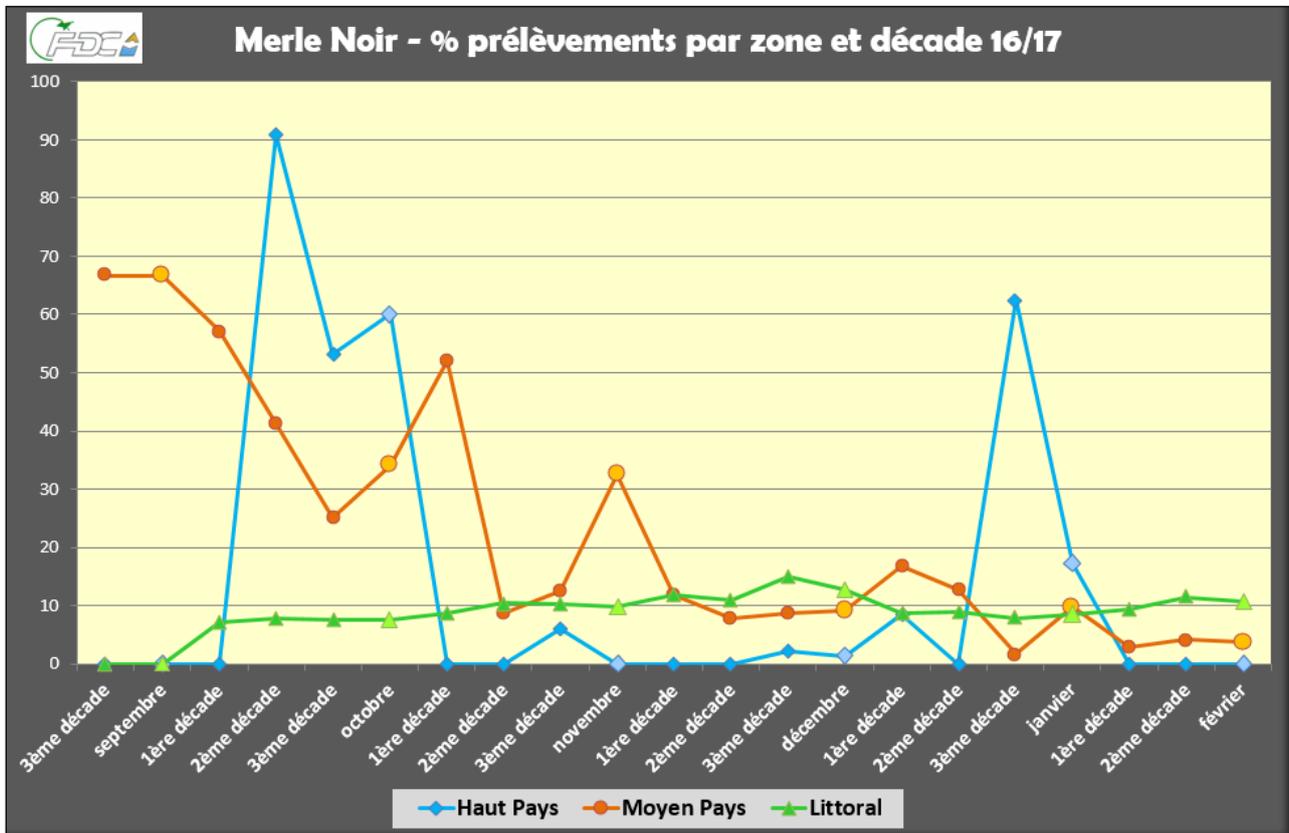
Sa présence est assez précoce dans le Moyen-Pays en novembre. Une très forte présence en décembre et janvier sur le Haut-Pays. L'absence de données conséquentes dans toute la partie Nord du Moyen-Pays biaise la réelle répartition spatiotemporelle de cette espèce pendant l'épisode de froid du mois de janvier 2017.



C'est l'espèce phare du Littoral ainsi que du Moyen Pays. Pour cette dernière zone on notera qu'une certaine régularité s'installe à partir de la 2ème décade de novembre avec une embellie en décembre ! La présence accusée dans le Haut Pays en fin de saison est inhabituelle !

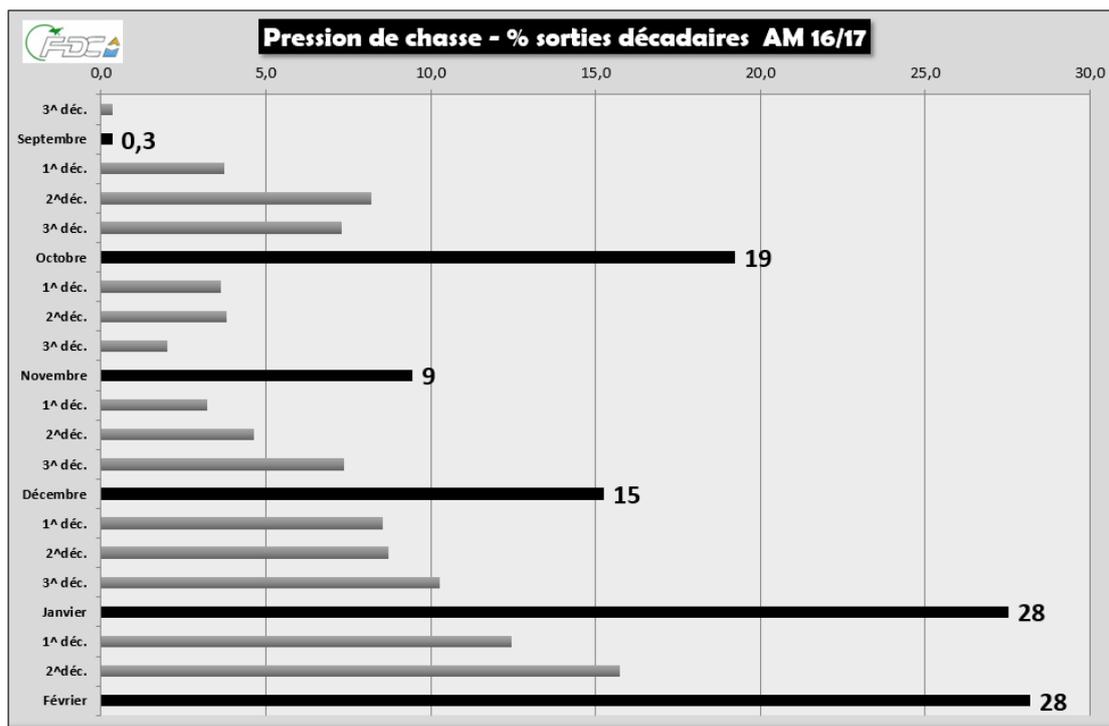


La **mauvis** est **absente** dans le Haut Pays. Dans le Moyen Pays comme dans la zone Littorale, mais à un degré moindre, sa présence devient particulièrement significative en janvier et février. On notera qu'en février elle représente 25 et 20% des prélèvements dans ces 2 zones. On ne peut s'empêcher de mettre cette boutée en rapport à l'accroissement du grand froid sur l'Europe Centrale fin décembre !

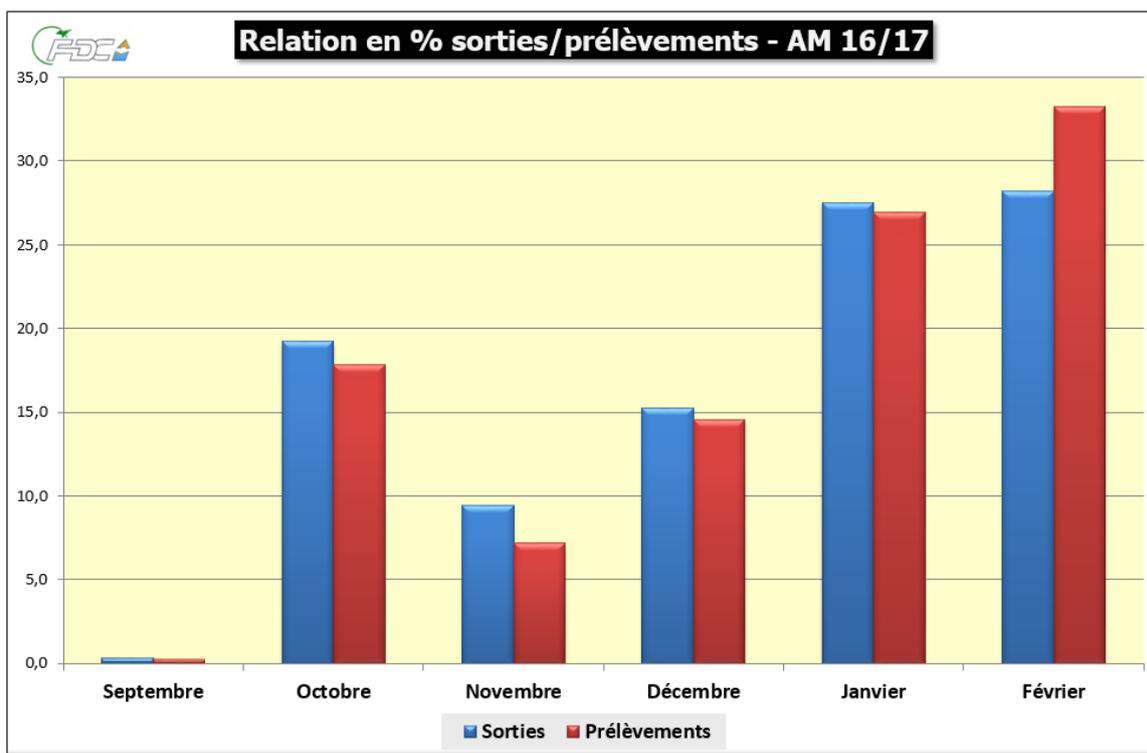


Les prélèvements de septembre et d'octobre portent vraisemblablement sur des oiseaux autochtones. Le premier pic migratoire sur le Moyen Pays se situe 1<sup>ère</sup> décade de novembre, le second nettement plus faible est début janvier (là aussi incidence de l'épisode de froid ?) La régularité de sa présence sur la zone Littorale est remarquable.

## La pression de chasse

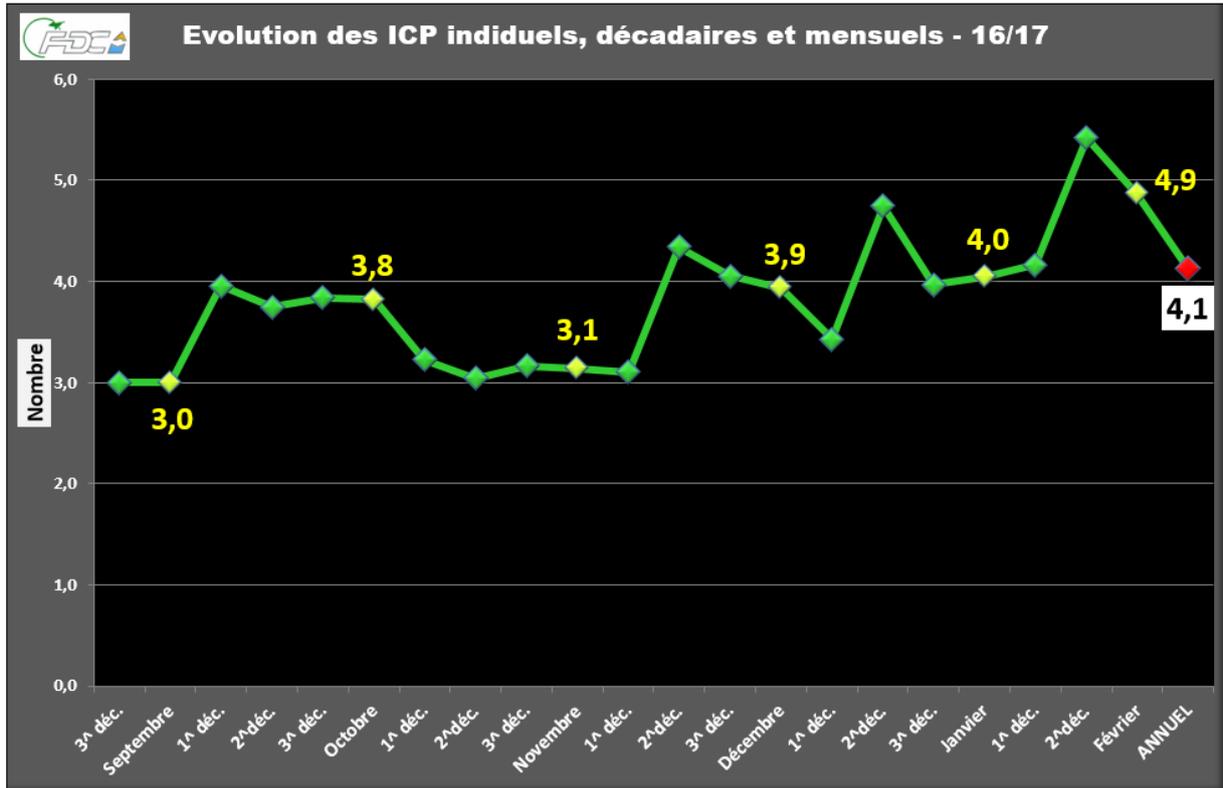


Paradoxalement les chasseurs des Alpes-Maritimes n'ont pas exploité au maximum un mois d'octobre assez favorable en particulier dans ses 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> décades. On voit une accentuation de la pression de chasse à partir de la 3<sup>ème</sup> décade de décembre qui débouche par un mois de février à égalité avec janvier alors qu'il ne comporte que 2 décades. Si l'on peut comme de coutume parler de "chasse refuge" il faut reconnaître que pendant la période d'hivernage la chasse du sanglier perdure sur la zone Littorale diminuant ainsi l'impact "refuge". On peut donc penser que, cette saison, c'est une présence plus importante d'oiseaux qui a incité les chasseurs à être plus nombreux sur le terrain en fin de saison.

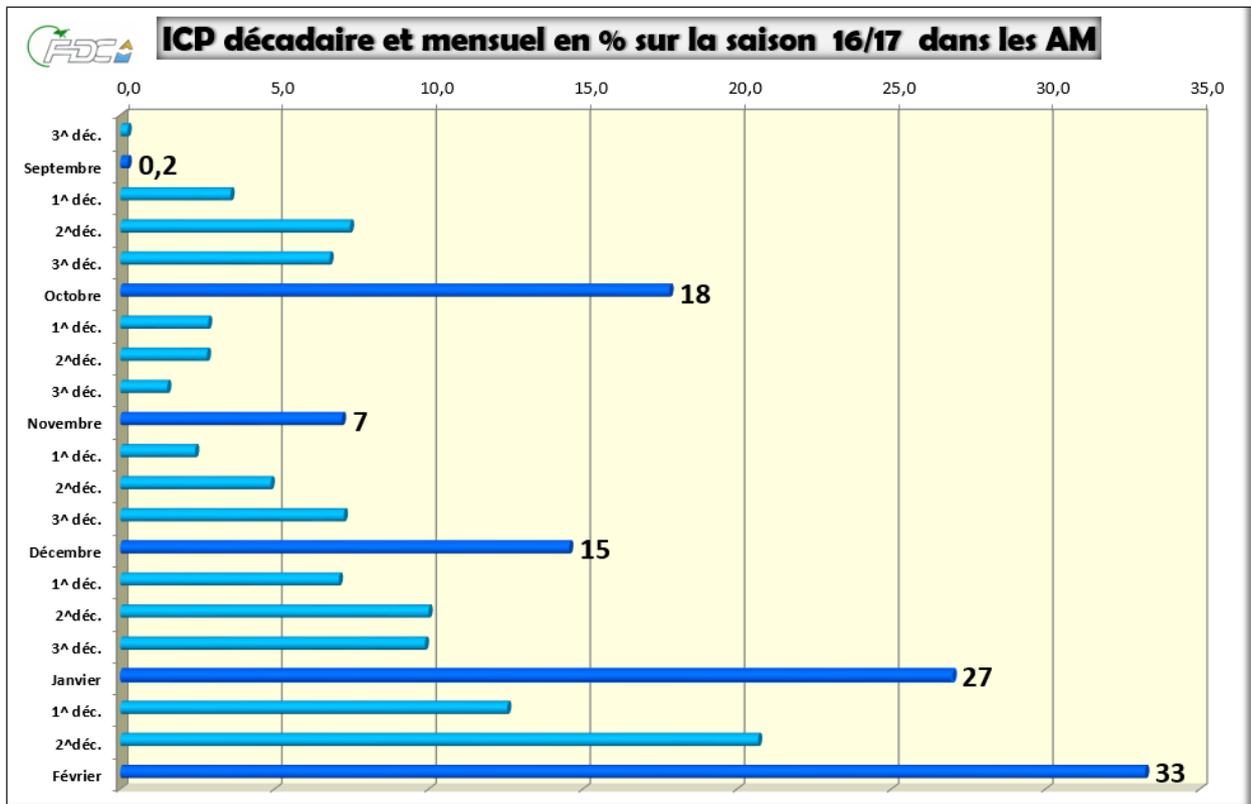


Les prélèvements par sortie ne sont positifs qu'en février mais l'écart est infime en décembre et janvier ce qui met en évidence la qualité de la fin de saison. Ils ne sont vraiment déficitaires qu'en octobre et novembre.

**L'I.C.P** L'Indice Cynégétique de Prélèvement est établi par sortie, par décade, par mois et par an.



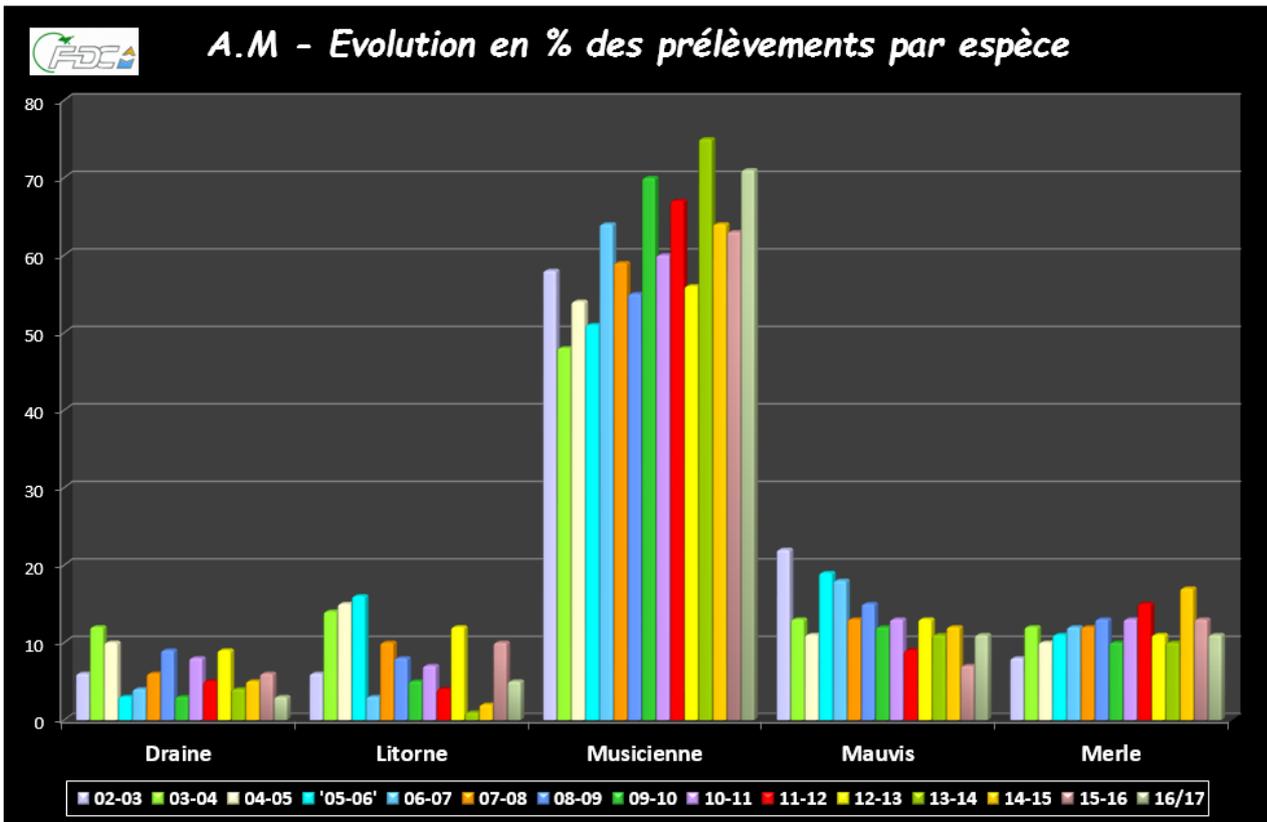
On pourra noter la faiblesse du passage d'octobre, le passage marqué 2<sup>ème</sup> décade de décembre et la qualité de janvier et surtout février.



Dans cette transposition en % de l'ICP on constate que l'importance de la 3<sup>ème</sup> décade de décembre est égale à la 1<sup>ère</sup> décade de janvier avant que les décades suivantes n'aillent crescendo. La 2<sup>ème</sup> décade de février représente à elle seule plus de 20% du tableau annuel !

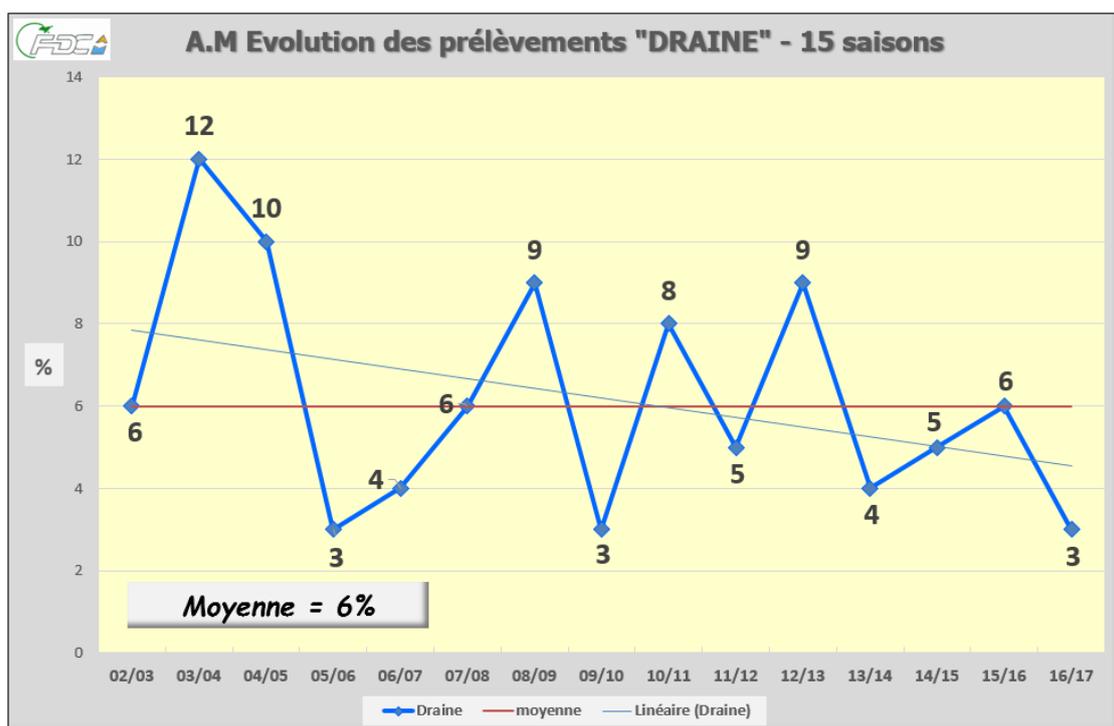
# Les SUIVIS

## ➤ Les espèces prélevées



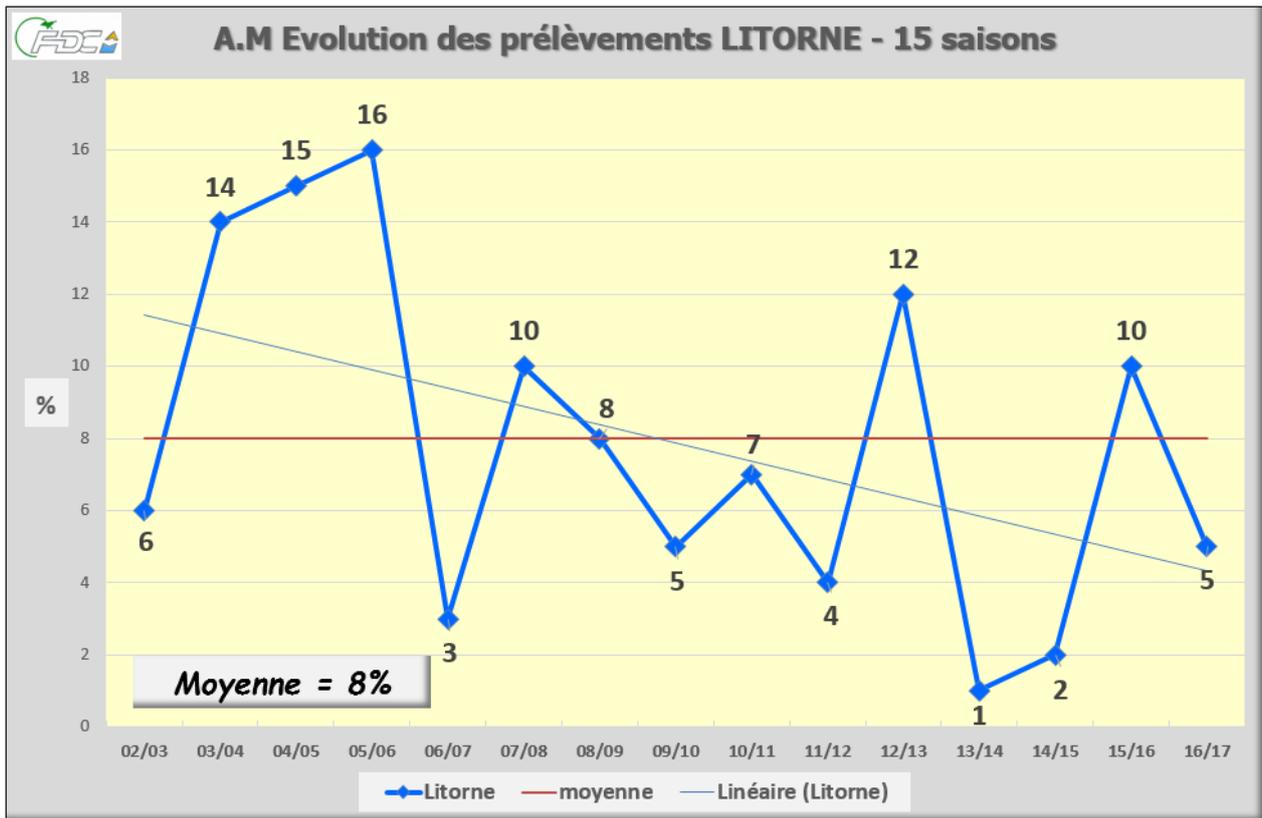
La "musicienne" reste l'espèce dominante, particulièrement cette dernière saison. Les "litornes" sont inconstantes comme le sont aussi à un degré moindre les "mauvis", ces 2 espèces étant plus que les autres dépendantes de la climatologie. Le "merle noir" confirme l'homogénéité de sa présence au décours de notre suivi ainsi qu'une tendance à l'augmentation de ses effectifs comme nous allons le voir plus loin.

### Suivi des prélèvements DRAINE



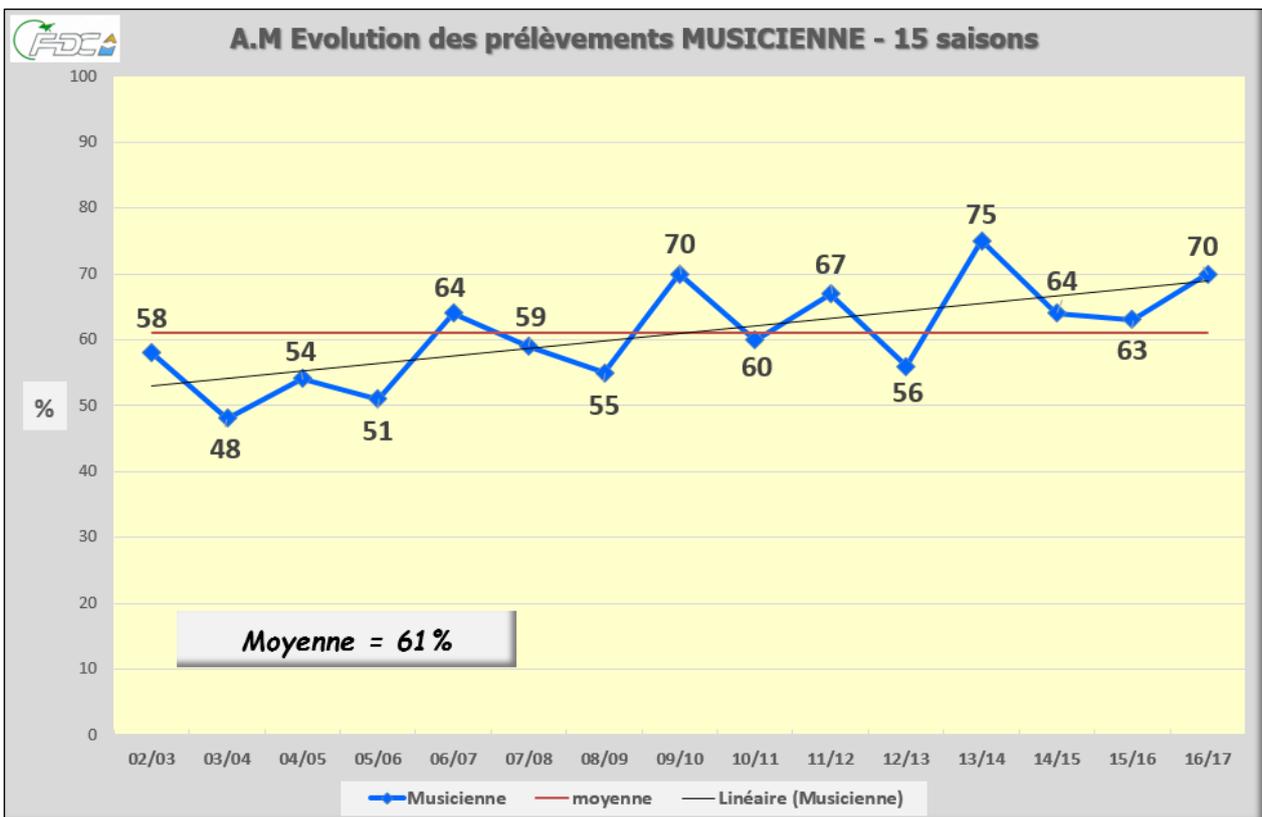
La tendance à la baisse reste discrète par rapport à la moyenne. La médiane est de 6%

## Suivi des prélèvements LITORNE



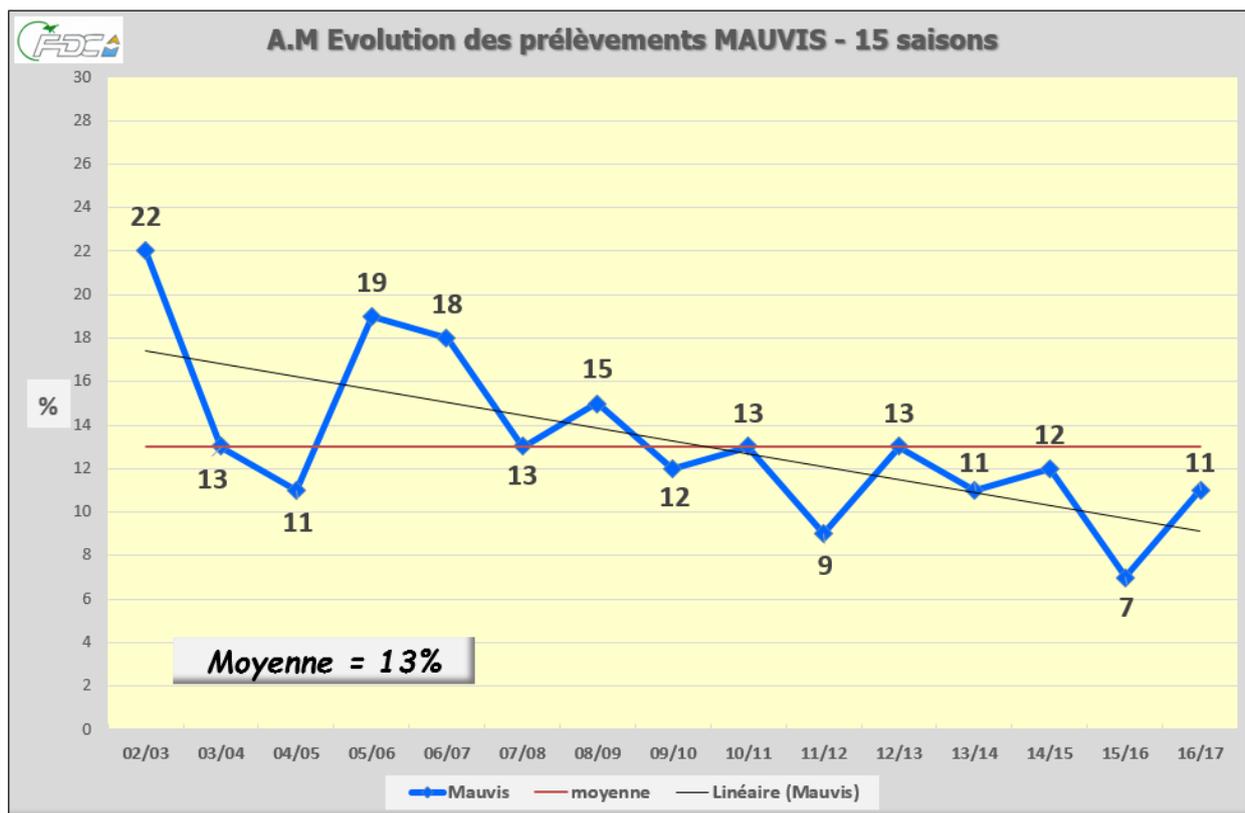
L'écart entre maximum et minimum (15pt) est tel que la tendance n'est plus significative, *la médiane est de 7%.*

## Suivi des prélèvements MUSICIENNE



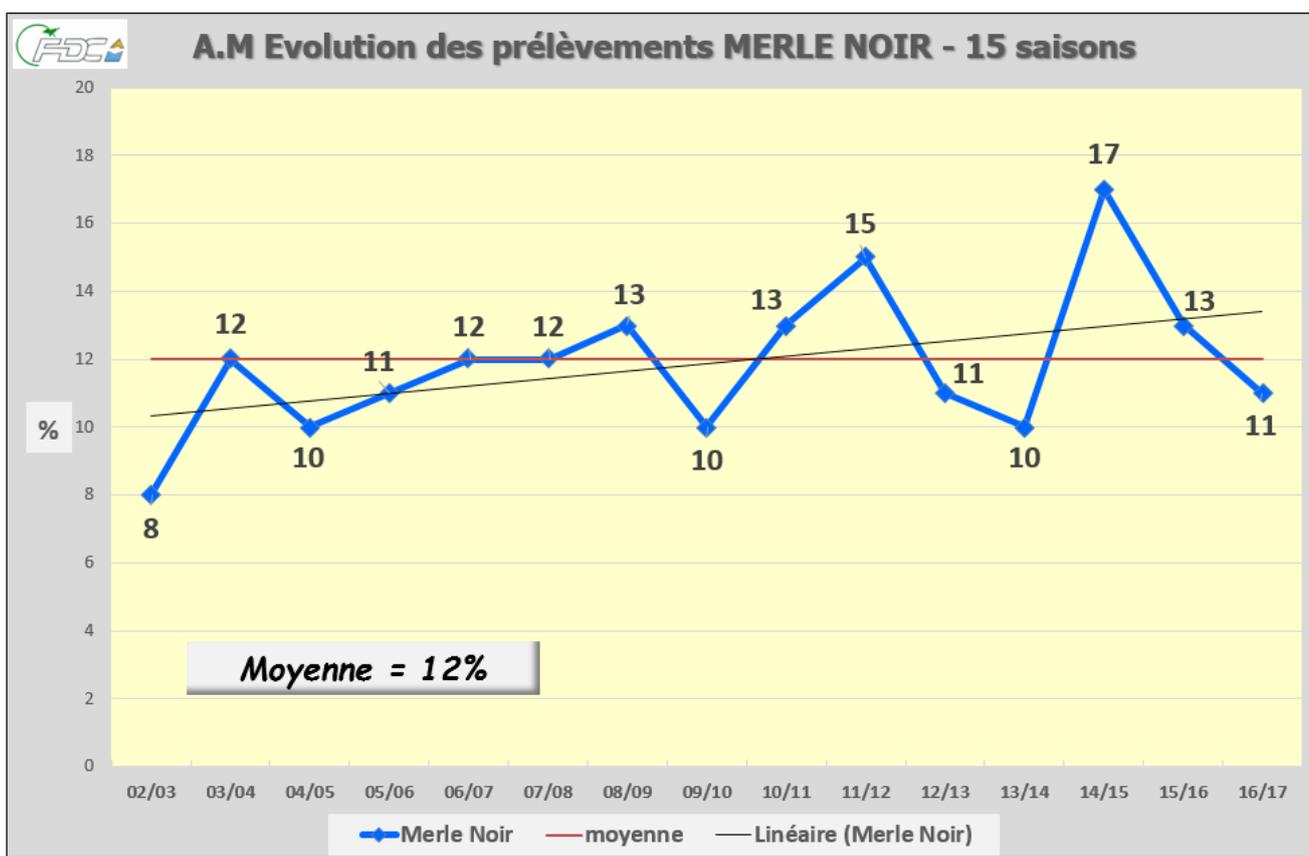
La tendance supérieure à la moyenne traduit une discrète augmentation, *la médiane est de 60%.*

## Suivi des prélèvements MAUVIS



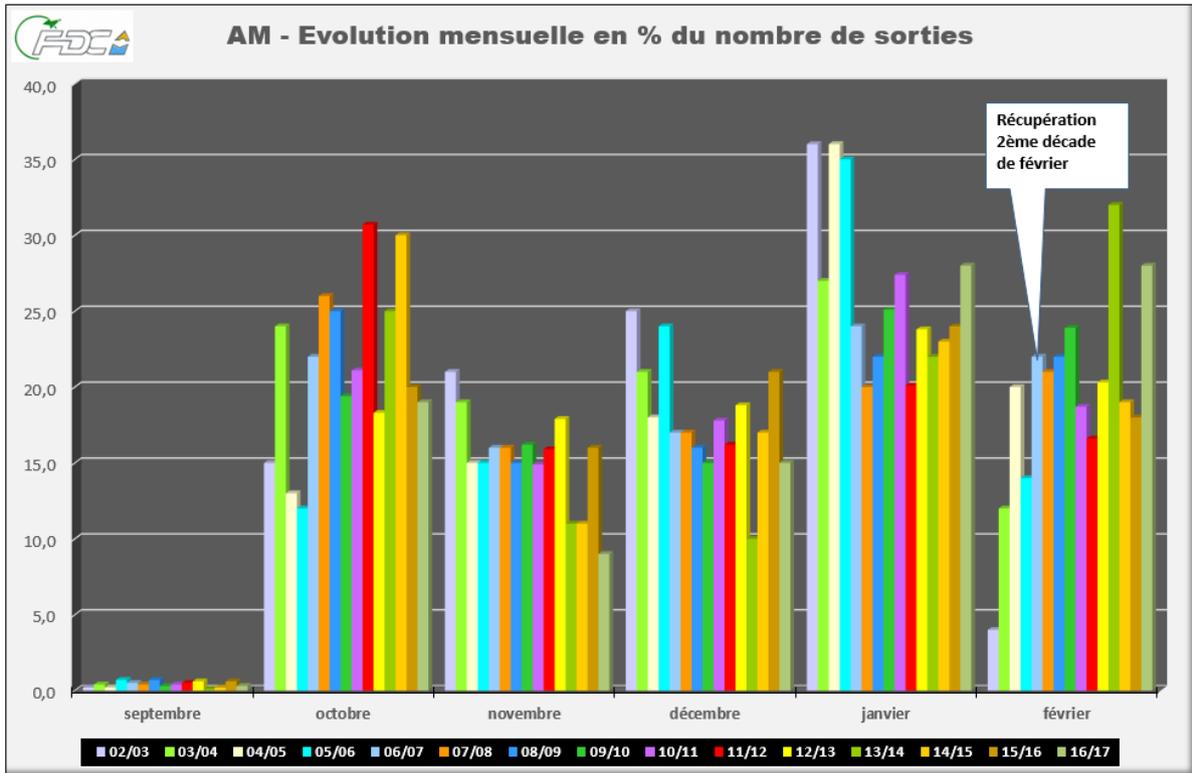
La tendance est discrètement à la baisse par rapport à la moyenne, *la médiane est de 13%*.

## Suivi des prélèvements MERLE NOIR



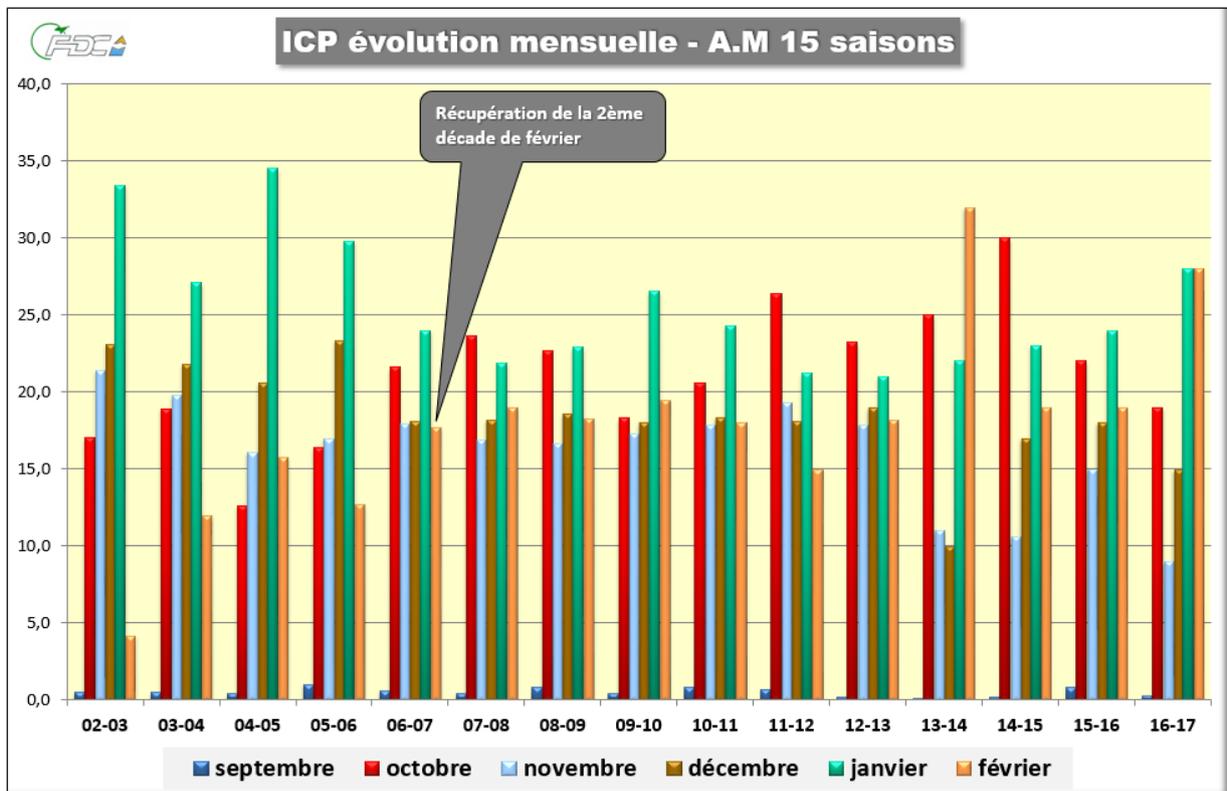
La tendance supérieure à la moyenne traduit une discrète à l'augmentation, *la médiane est de 12%*.

➤ % des sorties



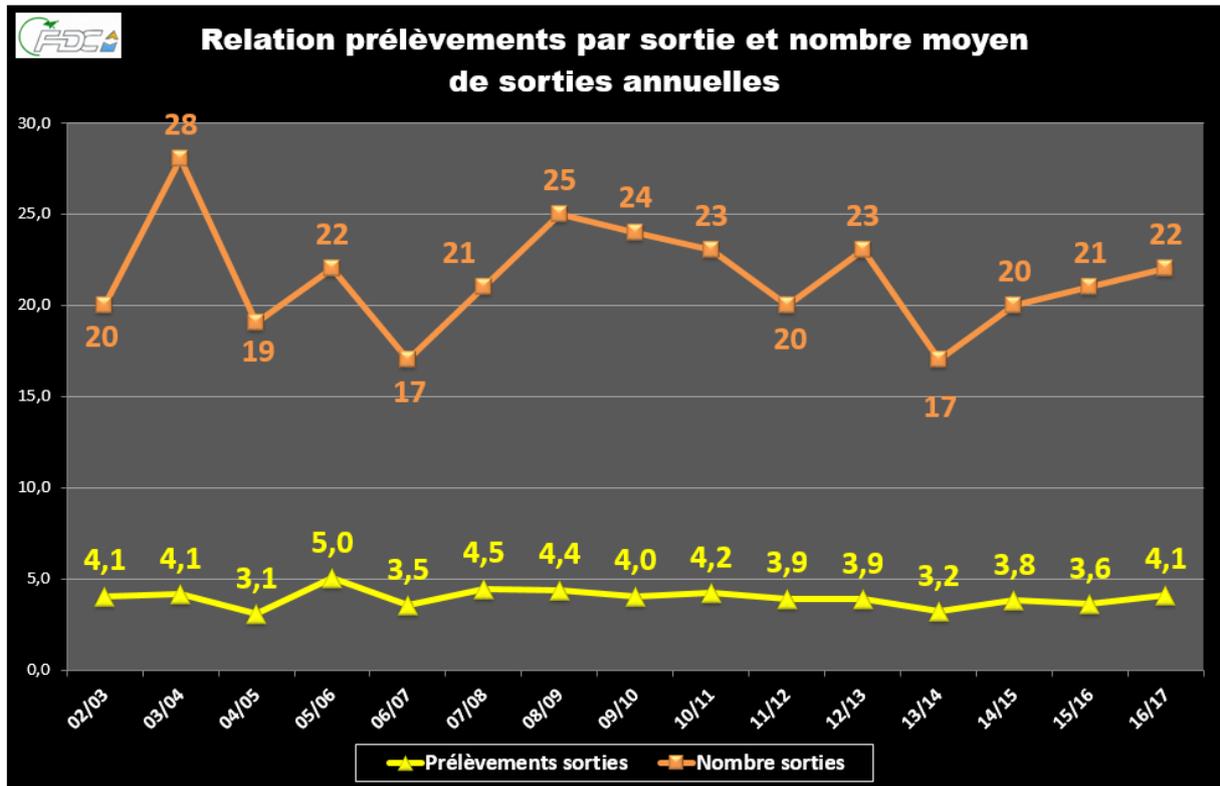
C'est en janvier que la pression de chasse est la plus forte (chasse refuge). On constate cependant qu'elle est conditionnée par l'importance de la présence des oiseaux et ce d'autant plus depuis la prolongation de la chasse du sanglier sur la zone "Littoral".

Le suivi de l'ICP par sortie -

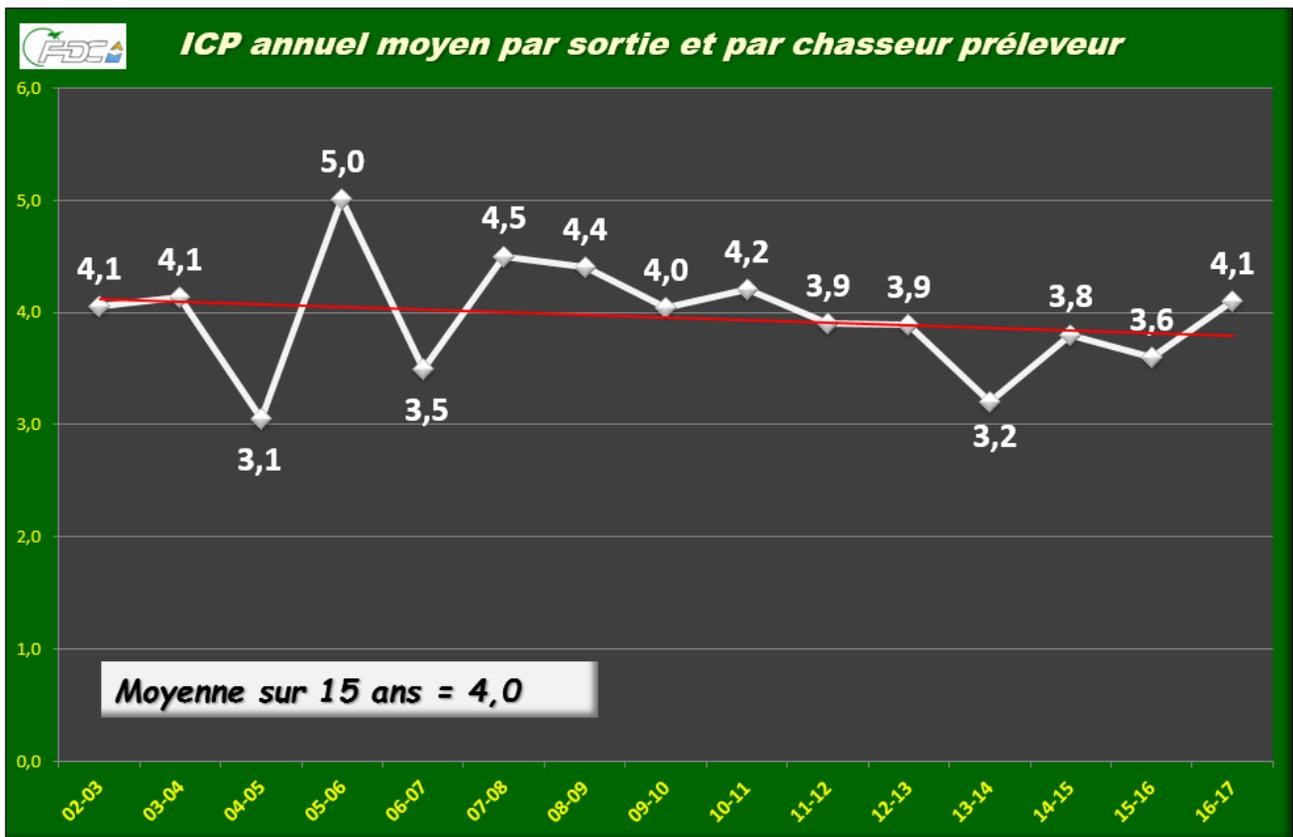


Le suivi de l'ICP mensuel permet de constater que le meilleur, en raison de sa régularité et du fait qu'il ne comporte que 2 décades, est celui de février.

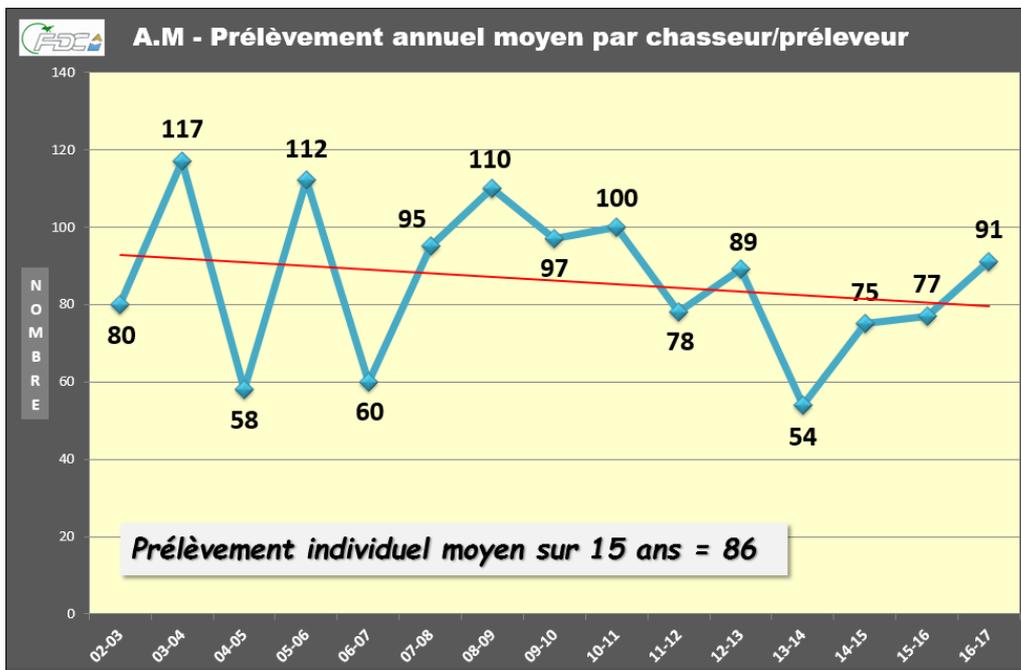
✚ ICP annuel par chasseur préleveur.



Le nombre d'oiseaux présents influence le nombre de sorties. Ces 2 courbes mettent en évidence le caractère, plus ou moins, hétérogène des saisons.



La tendance n'est que très légèrement orientée à la baisse, ce qui nous situe bien loin du catastrophisme que certains n'hésitent pas à évoquer !

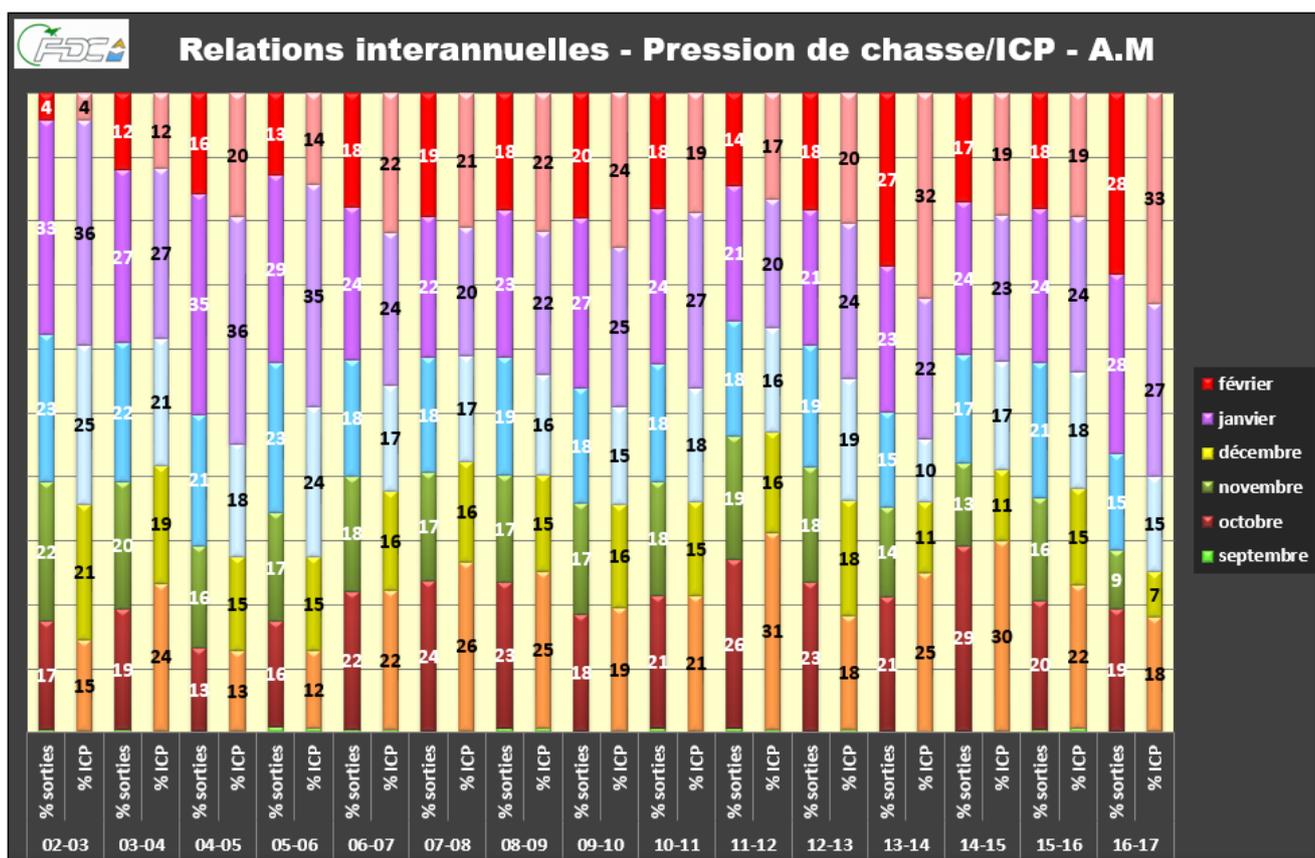


La dernière saison est supérieure à la moyenne, elle conforte une dynamique de progression qui n'est pas perçue par tous avec la même sensibilité en raison du caractère hétérogène des saisons.

Le chasseur préleveur type de la saison 2016/2017 dans les Alpes-Maritimes a effectué **22** sorties avec une moyenne de prélèvements par sortie de **4,1** oiseaux et un prélèvement annuel moyen de **91** oiseaux.

### Relations entre pression de chasse et ICP

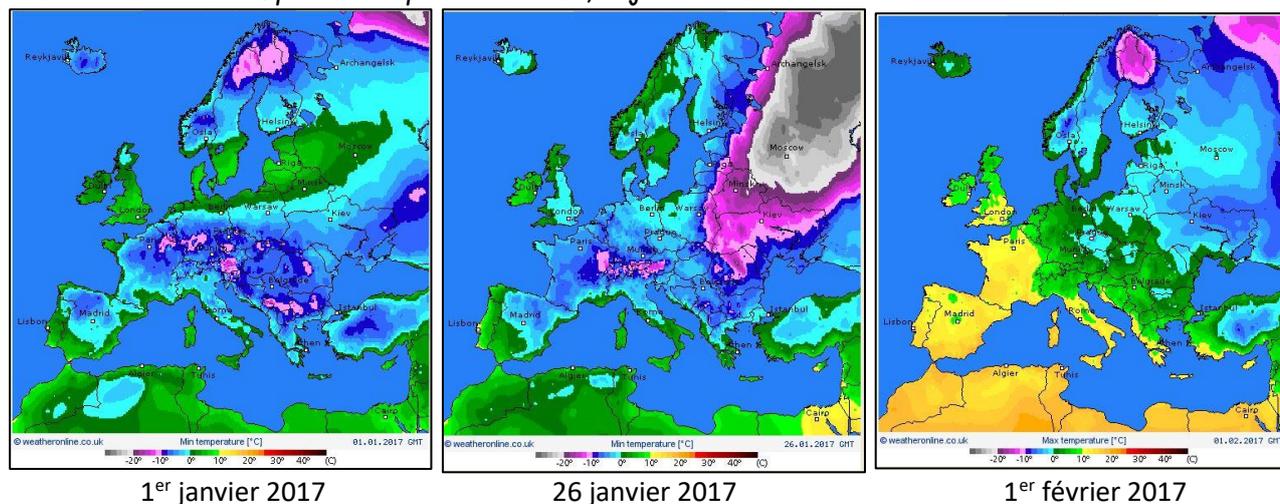
Si l'on met en parallèle la pression de chasse mensuelle (% de sorties) et les prélèvements mensuels (% ICP mensuels) on s'aperçoit qu'il y a une relation intime entre les deux comme le montre l'histogramme ci-dessous.



## CONCLUSIONS

L'ICP décadaire est le reflet d'une saison qui tranche avec les précédentes. Notre département n'a pas profité en octobre des conditions à priori favorables à la migration (indice NAO négatif début octobre et début novembre ainsi que des températures inférieures à la moyenne d'octobre à mi-novembre) ou pour le moins les migrateurs nocturnes que sont musciennes, mauvis et merles ont pu passer sans faire escale ! Par contre l'installation progressive d'un froid de plus en plus intense sur l'Europe Centrale (voir cartes ci-dessous) à partir de la 3<sup>ème</sup> décade de novembre a vraisemblablement poussé d'habituelles "migratrices à regret" (en particulier les oiseaux appartenant aux moyens migrateurs) vers des zones d'hivernage plus méridionales. Cette climatologie "normale" mais devenue "inhabituelle" expliquerait la qualité de nos mois d'hivernage, janvier et février, ce dernier bénéficiant en outre de l'habituel regroupement prémigratoire d'autant plus sensible cette saison que les froids de janvier ont été suivis par un important redoux dès son début !

Sur les cartes suivantes le gris correspond à des températures inférieures à  $-20^{\circ}$ , le rouge à  $-10^{\circ}$ , le bleu à  $-1^{\circ}$ . Le vert des températures positives à  $+2^{\circ}$ , le jaune à  $+10^{\circ}$



La climatologie locale et les ressources alimentaires qui y sont souvent liées ont quant à elles favorisé le caractère hétérogène de la saison dans les Alpes-Maritimes.

Nos "suivis interannuels" peuvent, chez les oiseaux migrateurs, nous apporter des informations permettant une meilleure connaissance de la dynamique des espèces ainsi que celle de leur répartition spatiotemporelle (dans tous nos suivis il faut relativiser le mois de février qui, au début de notre enquête ne comptait qu'une décade et qui, s'il en compte 2 depuis la saison 06/07, reste un mois "incomplet").

Si nos suivis doivent être interprétés avec prudence et gagneraient à être replacés et complétés par des études similaires à des échelons plus larges (régions), ils représentent de par leur périodicité annuelle, une valeur supérieure aux enquêtes décennales de ONCFS qui ne sont finalement que le reflet comparatif d'une saison tous les 10 ans !

La synthèse du dénombrement d'oiseaux en Europe pour la période 2004/2015 de "Bird Life International" a permis à l'IMPCF de faire un comparatif pour les grands turdidés chassables avec les données extraites de cette synthèse ("Actualisation des connaissances des tendances estimées des populations de grands turdidés (*turdus sp*) en Europe entre 2004 et 2015", cet article complet du Dr JC RICCI peut être consulté sur le site de la FDCAM).

Nous nous proposons ici de n'utiliser qu'un tableau extrait de cette actualisation pour le comparer à nos suivis sur 15 ans.

Estimations mini-maxi en millions de couples nicheurs		
ESPECES <i>Synthèse : JC.Ricci - IMPCF</i>	BLI (2004) <i>(Période 1990-2000)</i>	BLI (2015) <i>(Période 2000-20013)</i>
<b>Merle noir</b>	40 à 82 millions de couples	55 à 87 millions de couples
<b>Grive musicienne</b>	20 à 36 millions de couples	24 à 38 millions de couples
<b>Grive litorne</b>	14 à 24 millions de couples	14 à 29 millions de couples
<b>Grive mauvis</b>	16 à 21 millions de couples	13 à 20 millions de couples
<b>Grive draine</b>	3 à 7 millions de couples	4 à 9 millions de couples
<b>Total 5 espèces</b>	<b>93 à 170 millions de couples</b>	<b>110 à 183 millions de couples</b>

Ce tableau révèle :

- ❖ Que les estimations totales des 5 espèces ont augmenté entre 2004 et 2015, pour les minimales comme pour les maximales.
- ❖ Globalement on observe une tendance à la stabilité voire à une augmentation pour certaines espèces comme le **merle noir** et la grive **musicienne**.

**Cette dernière observation correspond parfaitement à celle que nous observons dans nos suivis.**

Pourquoi dans ces conditions nos chasseurs voient-ils moins de grives que par le passé ?

- ✚ La France, notre région et à plus forte raison notre département ne reçoivent qu'une petite partie des populations de turdidés migrateurs.
- ✚ Nous avons pu constater que la douceur climatique qui sévit depuis quelques saisons sur l'Europe Centrale retient un grand nombre de migratrices, en particulier celles qui appartiennent à la catégorie des "moyens migrateurs" qui autrefois venaient peupler le mois de décembre (cette année avec un hiver plus rigoureux nous avons retrouvé une présence marquée de ces migratrices).
- ✚ Nous signalons depuis quelques années, à l'occasion de nos bilans, le décalage qui s'est créé de par le réchauffement climatique entre l'époque de la maturation de la provende et celle des arrivées des migrateurs (par exemple pour la vigne avec des vendanges mécanisées qui se terminent 15 jours à 3 semaines plus tôt qu'il y a 30 ans).
- ✚ Nous avons aussi évoqué, comme élément défavorable à l'hivernage, le "mitage" de nos territoires ainsi que pour la zone "Littoral" la concurrence avec l'espèce invasive dominante qu'est "l'étourneau sansonnet" bien que sa présence soit en diminution depuis 2 saisons.
- ✚ Nous avons constaté pour les turdidés, comme pour d'autres espèces migratrices, une "diminution" de plus en plus nette des distances migratoires et à une tendance de plus en plus nette à migrer plus au Nord et à l'Ouest que par le passé. Là aussi la climatologie avec le phénomène de "réchauffement climatique" s'avère être un élément prépondérant dans ce que l'on peut appeler des "modifications" ou des "adaptations".
- ✚ Nous avons, semble-t-il, un nombre croissant de "migrateurs à regret". Faut-il, dès lors, s'interroger sur la réalité chez les turdidés d'une hérédité épigénétique qui ferait que les parents transmettent à leur descendance les leçons de leur expérience, en l'occurrence ici une diminution de la nécessité d'une migration lointaine et pour d'autres de longues migrations nocturnes entrecoupées par de courtes étapes ?

Rien dans ce que nous venons d'évoquer n'est irréversible hormis peut-être le "mitage" de nos territoires. Si quelques automnes retrouvaient des températures moyennes d'antan l'instinct de nos migratrices les ramènerait sous nos cieux.

**En résumé :**

Si nos suivis montrent une diminution quantitative générale de la présence des turdidés, ils confirment aussi et surtout que l'équilibre de la répartition de chacune des espèces entre elles par rapport aux autres ne subit actuellement pas dans le temps de variations susceptibles d'engendrer un pessimisme trop souvent répandu.

Rappelons que dans l'objectif d'une chasse durable aux turdidés les gestionnaires-chasseurs maralpins ont adopté à l'unanimité en Assemblée Générale un "plan de gestion agréé" pour les migrateurs terrestres qui comporte un PMA journalier de 20 turdidés (voir SDGC 2015).

Il est indispensable de continuer nos enquêtes qui sont concomitantes et complémentaires aux travaux menés par l'IMPCF et aux connaissances apportées par l'"Observatoire National Cynégétique et Scientifique sur les Migrateurs Terrestres".

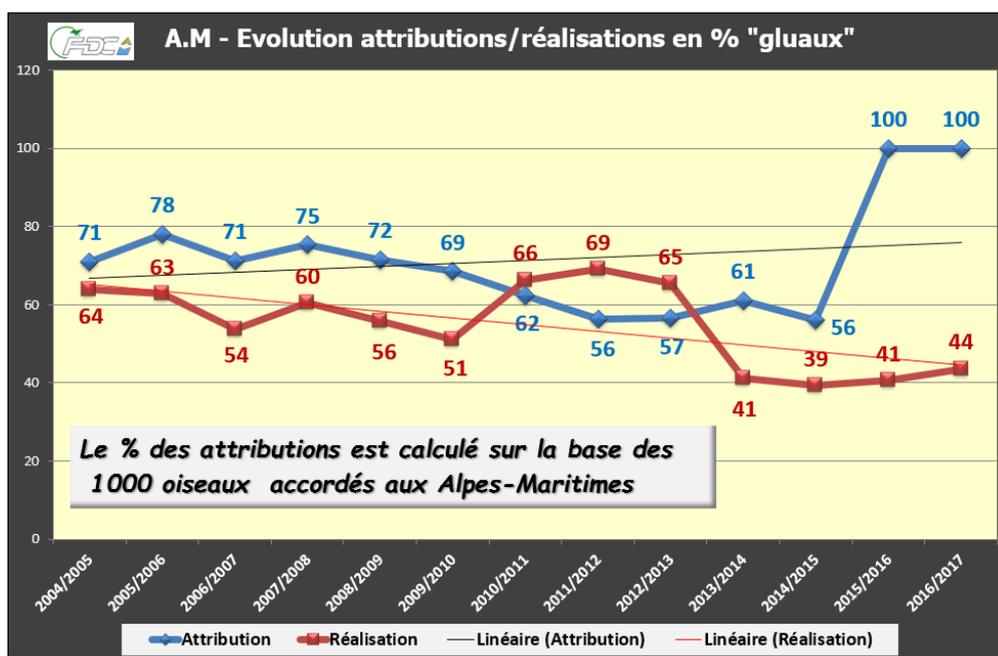
**Gérard AUROUSSEAU**  
**Administrateur de la FDCAM**  
**Le Service Technique de la FDCAM**

**ANNEXE**

Nous vous proposons en annexe le suivi sur 13 saisons des prélèvements effectués à l'aide de "gluaux" dans les Alpes-Maritimes

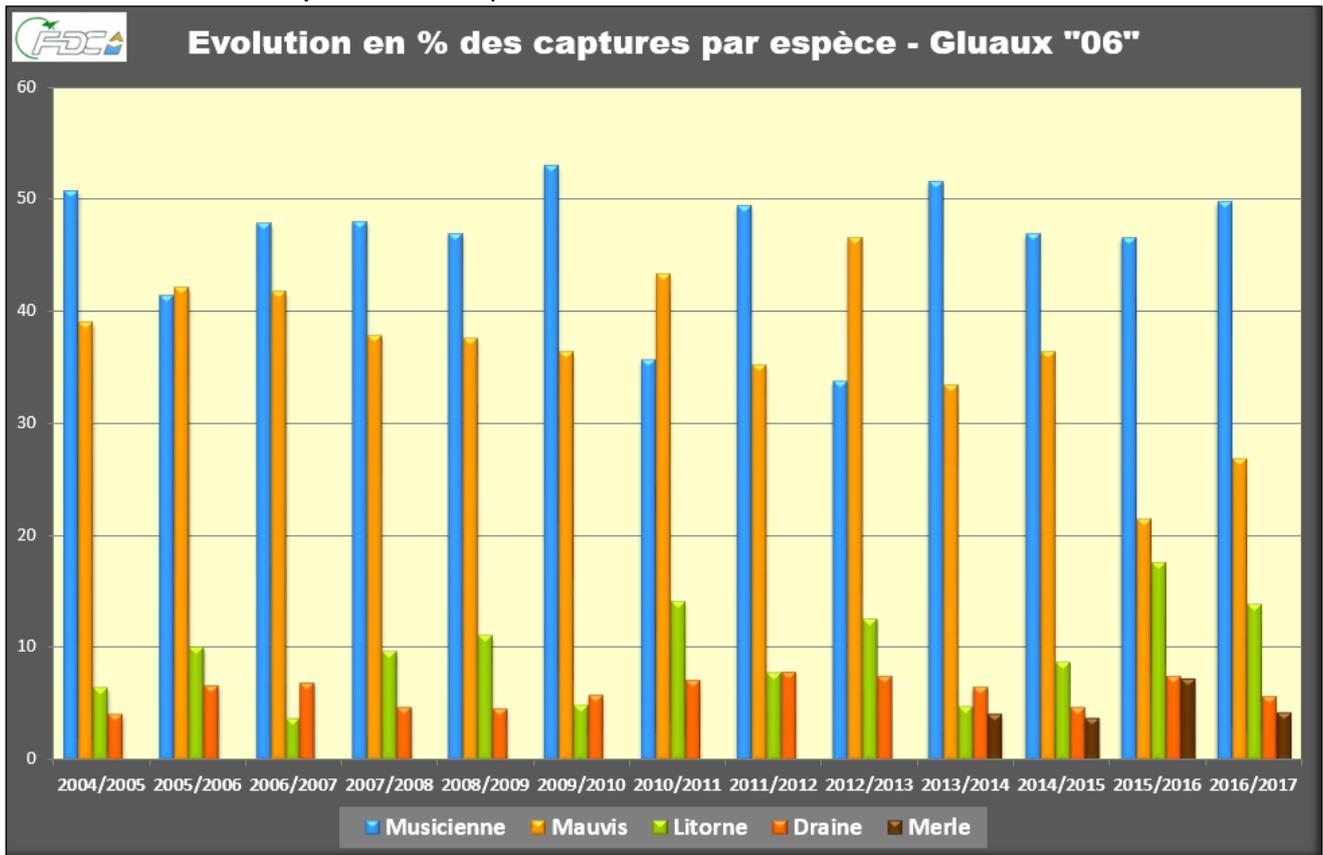
Suivi des attributions et des prélèvements des turdides chassables avec les "gluaux" dans les A.M (06)																
Saison	Nombre de communes	Nombre de poseurs	Nombre de prises autorisées	% autorisé	Nombre de prises capturées par espèces						% Réalisation	Réal Musicienne	Réal Mauvis	Réal Litornes	Réal Draines	Réal Merle
					MUSICIENNES	MAUVIS	LITORNE	DRAINE	MERLE	TOTAL						
2004/2005	14	82	710	71	230	177	29	18		454	64	51	39	6	4	
2005/2006	14	88	780	78	203	206	49	32		490	63	41	42	10	7	
2006/2007	16	79	712	71	183	160	14	26		383	54	48	42	4	7	
2007/2008	16	77	753	75	218	172	44	21		455	60	48	38	10	5	
2008/2009	15	73	715	72	187	150	44	18		399	56	47	38	11	5	
2009/2010	15	78	685	69	185	127	17	20		349	51	53	36	5	6	
2010/2011	15	76	623	62	147	179	58	29		413	66	36	43	14	7	
2011/2012	15	70	563	56	192	137	30	30		389	69	49	35	8	8	
2012/2013	15	71	566	57	125	172	46	27		370	65	34	46	12	7	
2013/2014	15	71	611	61	130	84	12	16	10	252	41	52	33	5	6	4
2014/2015	15	60	561	56	103	80	19	10	8	220	39	47	36	9	5	4
2015/2016	15	60	1000	100	189	87	71	30	29	406	41	47	21	17	7	7
2016/2017	15	62	1000	100	217	117	60	24	18	436	44	50	27	14	6	4

Depuis la saison 2015/2016 les Alpes-Maritimes ont récupéré suite aux diverses interventions de la FDCAM, la totalité de leur quota soit **1000 oiseaux**.



Le pourcentage des captures de **44%** porte cette saison sur une attribution de 1000 oiseaux.

Comparé aux 41% de la saison 2015/2016 qui portaient pour la première fois sur une attribution de 1000 oiseaux, **30 oiseaux de plus** ont été capturés.



On notera que cette chasse traditionnelle, avec des prélèvements en petite quantité, répond bien à l'arrêté du 17 août 1989 ainsi qu'à la Directive Oiseaux.

La capture du "merle noir" n'est re-autorisée dans les Alpes-Maritimes que depuis la saison 2013/2014.

On peut constater dans cet histogramme que les % de prélèvements les plus importants concernent les 2 espèces les plus emblématiques de turdidés à savoir la grive musicienne et la grive mauvis.

*Pôle relais "Migrateurs" - Données FDCAM à partir des carnets "glu".*